

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1^{ère} période d'appel de projets de l'Entente de développement numérique des entreprises touristiques (EDNET)

Chibougamau, le 25 octobre 2018 – Tourisme Baie-James annonce le **début de la première période d'appel de projets** dans le cadre de l'Entente de développement numérique des entreprises touristiques 2018-2020 (EDNET) de la Baie-James.

L'EDNET a pour but de contribuer au rehaussement de l'intensité numérique des entreprises touristiques de la région. Plus précisément, les projets visés par cette entente permettront :

- D'accélérer le développement des compétences des entreprises touristiques;
- De stimuler la transformation numérique de ces entreprises;
- De créer des contenus innovants visant :
 - À enrichir l'expérience des touristes;
 - À inspirer les voyageurs et à susciter leur engagement à chacune des étapes de leur parcours.

Les catégories de projets admissibles sont les suivantes :

Projets d'accompagnement préalable

- Réalisation d'une étude sur le positionnement de l'entreprise.
- Établissement d'un diagnostic de la capacité numérique.
- Analyse des besoins de l'entreprise.
- Formulation d'un plan stratégique en technologies numériques associé à la stratégie d'affaires de l'entreprise.
- Préparation d'un plan d'affaires en technologies numériques.

Projets de mise en œuvre

- Réalisation d'un cahier de charges destinées à organiser les travaux d'élaboration et d'implantation d'outils numériques;
- Intégration de solutions de commerce électronique qui génèrent une meilleure visibilité et de nombreux avantages sur le plan de l'optimisation de la gestion de données, du marketing et de la relation avec les clients;
- Acquisition de logiciels et de technologies nécessaires au passage à l'industrie 4.0 et à l'adoption de meilleures pratiques en technologies de l'information;
- Création de contenus enrichis ou innovants (vidéo immersif, réalité virtuelle, assistant vocal, outil de partage de données ou de contenu généré par les utilisateurs, etc.) visant à bonifier l'expérience et l'engagement des touristes à chacune des étapes de leur parcours;
- Formation des employés liée aux activités de mise en œuvre.

Les clientèles admissibles sont les suivantes :

Petites et moyennes entreprises (PME) touristiques définies comme étant des attraits touristiques ou des établissements d'hébergement touristique sous l'une des formes suivantes :

- Organisme à but lucratif (OBL);
- Organisme à but non lucratif (OBNL);
- Coopérative;
- Tout regroupement de ces clientèles.

Les particularités ainsi que les coûts admissibles et non admissibles sont détaillés dans le guide du promoteur. L'aide financière peut atteindre un maximum de 50 % des coûts admissibles. Pour avoir accès au guide du promoteur et au formulaire de demande de financement, veuillez cliquer sur le lien suivant <http://tourismebaiejames.com/aide-financiere/>. Pour soumettre une demande d'aide financière, veuillez compléter et retourner le formulaire de demande, accompagné des documents exigés par courriel: sbourgault@tourismebaiejames.com, ou à l'adresse suivante :

« *Demande d'aide financière EDNET 2018-2020* »

*Tourisme Baie-James
1252, route 167 Sud, C.P. 134
Chibougamau (Québec)
G8P 2K6*

La date limite de dépôt des projets est le 30 novembre 2018 à 23h59.

Pour plus d'informations veuillez contacter Madame Stéphanie Bourgault, chargée de projets au développement numérique, au 418 748-8140, poste 233 ou par courriel : sbourgault@tourismebaiejames.com.

Rappelons que dans le cadre de l'Entente de développement numérique des entreprises touristiques, le gouvernement du Québec accorde une somme de 125 000 \$ à Tourisme Baie-James jusqu'en 2020.

Informations :

Stéphanie Bourgault, chargée de projets au développement numérique
Tourisme Baie-James
(418) 748-8140, poste 233